

FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES: 10 RAISONS D'INVESTIR



Le Fonds d'infrastructures mondiales Investissements Russell, qui met en vedette certains des principaux gestionnaires mondiaux d'infrastructures, a fourni une exposition diversifiée à des actifs non traditionnels, tels que des titres d'infrastructure mondiaux cotés en bourse.

Avec une expérience de plus de 10 ans, voici 10 raisons convaincantes d'investir dans le **Fonds d'infrastructures mondiales Investissements Russell** :

1

UN RENDEMENT ET UN POTENTIEL DE REVENU ACCRUS



Comme les sociétés d'infrastructure détiennent souvent un monopole sur la fourniture de services essentiels ou d'actifs corporels à longue durée de vie (tels que les ponts, les tours de communication ou les services publics), elles ont historiquement fourni un rendement en dividendes élevé sur le long terme.

Avantage : *Les actifs à forte intensité capitalistique sont capables de fournir des flux de trésorerie stables et à forte visibilité, ce qui offre des occasions supplémentaires de générer des revenus.*

2

UN POTENTIEL DE RENDEMENT À LONG TERME AVÉRÉ



Les revenus des actifs d'infrastructure sont souvent réglementés, ce qui les rend largement résistants aux ralentissements économiques.

Avantage : *Potentiel de rendements attrayants et stables à long terme.*

	1 MOIS	3 MOIS	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS LA CRÉATION (1/31/13)
Fonds d'infrastructures mondiales Investissements Russell (Série F)	-2,9 %	1,8 %	19,1 %	8,8 %	6,2 %	7,6 %	9,8 %

En date de 31 décembre 2024.

La Série F est un service sur honoraires. Par conséquent, le rendement indiqué n'inclut pas les frais payés par l'investisseur au courtier, lesquels auraient réduit le rendement.

3

POSITION CONCURRENTIELLE



Le Fonds d'infrastructures mondiales Investissements Russell s'est classé dans le 1er quartile au cours de la période de 10 ans et a enregistré un rendement de 7,6 %.

Avantage : *Accès à un produit d'infrastructure mondiale géré activement et bénéficiant d'un classement concurrentiel.*

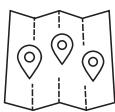
	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS LA CRÉATION (1/31/13)
Classement par quartile¹	2 ^e	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	-

En date de 31 décembre 2024.

La Série F est un service sur honoraires. Par conséquent, le rendement indiqué n'inclut pas les frais payés par l'investisseur au courtier, lesquels auraient réduit le rendement.

4

UNE VÉRITABLE EXPOSITION MONDIALE



Principalement investi en titres de participation, notre fonds donne accès à des sociétés d'infrastructure mondiales, plus de 89 % du fonds étant investi dans le monde entier, à l'extérieur du Canada.

Avantage : *Exposition mondialement diversifiée à une catégorie d'actifs en croissance.*

5

NOTRE APPROCHE DE GESTION ACTIVE ET À GESTIONNAIRES MULTIPLES



Le fonds est sous-conseillé par des gestionnaires actifs très expérimentés qui s'efforcent d'investir dans les meilleures occasions d'infrastructure, peu importe où elles se trouvent dans le monde.

Avantage : *Accent mis sur la gestion active par trois gestionnaires d'infrastructures au sommet de leurs catégories aux styles complémentaires – First Sentier, Nuveen et Cohen & Steers.*

6

PROTECTION CONTRE LES BAISSES



Avec une faible corrélation prévue avec les actions, les obligations et l'immobilier, les actifs d'infrastructure ont historiquement mieux conservé leur valeur que les marchés boursiers plus larges pendant les périodes de baisses du marché. Depuis 2001, les titres de participation dans les infrastructures ont surpassé les actions mondiales pendant 18 des 25 trimestres de rendement négatif des actions.²

Avantage : *Réduction potentielle de la volatilité globale à long terme d'un portefeuille et amélioration du potentiel de rendement par rapport aux actions et obligations traditionnelles.*

7

PROTECTION CONTRE L'INFLATION



Les sociétés d'infrastructure disposent généralement d'un pouvoir de fixation des prix : elles sont en mesure de répercuter des coûts plus élevés sur les consommateurs en augmentant les frais sur les actifs, comme les routes à péage ou le stationnement à l'aéroport. Les actifs d'infrastructure fournissent des services essentiels pour permettre, soutenir ou améliorer l'activité économique et le niveau de vie.

Avantage : *Une occasion viable de couvrir les portefeuilles contre l'inflation.*

8

LES RÉGIMES DE RETRAITE INSTITUTIONNELS INVESTISSENT DANS LES INFRASTRUCTURES DEPUIS DES DÉCENNIES



De nombreux investisseurs institutionnels ont ajouté des actifs d'infrastructure à leurs portefeuilles au cours des dernières décennies afin d'améliorer la diversification et de réduire la volatilité. Les actifs réels, y compris les infrastructures, représentent des répartitions actives importantes dans des régimes de retraite tels que le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, le Régime de pensions du Canada, l'Alberta Heritage Fund et la BC Investment Management Corporation³.

Avantage : *Potentiel de réduction de la volatilité et de meilleurs rendements à long terme.*

* Pour en savoir plus sur notre approche mondiale et sur notre processus rigoureux de sélection des gestionnaires, visitez le site russellinvestments.com/ca/fr/about-us/our-investment-approach.

¹ Les classements quartiles de Morningstar montrent le rendement d'un fonds par rapport à tous les autres fonds de son groupe de pairs. Chaque fonds au sein d'un groupe de pairs est classé en fonction de sa performance, et ces classements sont divisés en trimestres ou en quartiles. Au sein d'un groupe, les 25 % (ou trimestres) les plus riches des fonds se situent dans le premier quartile, les 25 % suivants se situent dans le deuxième quartile, le groupe suivant dans le troisième quartile et les 25 % inférieurs des fonds comptant les plus pauvres; Les performances relatives se situent dans le quatrième quartile. © 2023 Morningstar Research Inc. Tous droits réservés. Les informations sur certaines pages contenait aux présentes : (1) est la propriété de Morningstar ; (2) ne peut être copié ou distribué; et (3) n'est pas garanti pour être exact, complet ou opportun. Ni Morningstar et ses fournisseurs de contenu ne sont pas responsables de tout dommage ou perte découlant de l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne sont pas garantie de résultats futurs.

² Source: S&P, Investissements Russell au 31/12/2022. les titres d'infrastructure représentés par l'indice S&P Global Infrastructure ; Actions mondiales représentées par MSCI World Stocks Index. Les indices ne sont pas gérés et ne peuvent pas être investis directement. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

³ Provenant des rapports suivants : Régime de pensions du Canada (RPC), juin 2022, Mise à jour de l'Alberta Heritage Fund, mars 2022, British Columbia Investment Management Corp. (bcIMC), mars 2022, et Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (OTPP), mars 2022.

9

UNE OCCASION DE 69 BILLIONS DE DOLLARS



Les pays du monde entier ayant besoin de moderniser et d'étendre leurs infrastructures pour subvenir aux besoins de leur population croissante, le thème des infrastructures reste d'actualité plus que jamais. L'investissement cumulatif estimé nécessaire avant 2035 pour répondre à la demande mondiale est de 69 billions de dollars⁴.

Avantage : *La modernisation des infrastructures mondiales restera une priorité essentielle pour les gouvernements et les secteurs privés, avec d'importantes occasions d'investissement.*

10



UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Investissements Russell étudie activement les infrastructures depuis 2006. Notre équipe mondiale de professionnels de l'immobilier a plus de 25 ans d'expérience et gère actuellement plus de 3,0 G\$ CA (en date du 9/30/2024) d'actifs d'infrastructure.

Avantage : *Un processus d'investissement éprouvé, avec une profondeur de couverture et une recherche active des gestionnaires.*

⁴ Source : McKinsey Global Institute, octobre 2017, « Bridging global infrastructure gaps » Investissements Russell / Fonds d'infrastructures mondiales : 10 ans, 10 raisons d'investir / 4 07 [EXP-03-2023]

Des risques : Les sociétés liées à l'infrastructure pourraient être touchées par la hausse des coûts associés à des réglementations environnementales et d'autres régulations plus onéreuses, la difficulté à mobiliser des capitaux adéquats, les effets de la capacité excédentaire, la concurrence potentielle d'autres fournisseurs, les changements dans les coûts et l'approvisionnement en carburant, les nouvelles politiques de conservation de l'énergie, la réglementation gouvernementale des taux facturés aux clients et les risques d'un accident ou d'un acte terroriste.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Les placements dans les fonds communs peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus. Les taux de rendement présentés font référence à des rendements totaux composés annualisés historiques, y compris la fluctuation de la valeur des actions ou des parts et le réinvestissement de l'ensemble des dividendes ou des distributions, et ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat et distribution ni des frais optionnels ni des impôts sur le revenu payables par un porteur de titres qui auraient pour effet de réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

La Série F est un programme de comptes intégrés ou de services sur honoraires. Par conséquent, la performance indiquée n'inclut pas les honoraires payés par l'investisseur au courtier, lesquels auraient réduit les rendements. Les frais de gestion pour la Série F sont inférieurs à ceux de la Série B. Les rendements annuels correspondent aux rendements par année civile pour les dix dernières années ou depuis la date de création, si le Fonds offre ses parts au moyen d'un prospectus depuis plus d'un an mais moins de 10 ans. Les rendements sont annualisés sauf pour les périodes de moins d'un an.

Aucune partie du contenu de cette publication ne constitue des conseils juridiques, fiscaux, sur les titres ou de placement. Il ne s'agit pas non plus d'une opinion concernant la pertinence d'un placement ni une sollicitation de quelque type que ce soit. Ces renseignements doivent être utilisés tels quels. Investissements Russell Canada Limitée ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie à l'égard de ces renseignements.

La diversification ne garantit pas un profit et ne protège pas contre les pertes en cas de repli boursier.

Ce document peut renfermer des énoncés prospectifs. Il s'agit d'énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou qui y font référence, ou qui incluent des termes comme « prévoit », « anticipe », « croit » ou des expressions négatives de ces termes. Tout énoncé portant sur les stratégies, les perspectives ou les rendements futurs ainsi que sur l'avenir possible d'un fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont basés sur des prévisions et projections actuelles à l'égard d'événements futurs, et sont assujettis,

notamment, à des risques, des incertitudes, des hypothèses et des facteurs économiques qui pourraient amener les résultats ou événements réels à différer considérablement des attentes courantes. Nous vous recommandons d'envisager attentivement tous ces facteurs avant de prendre une décision de placement et d'éviter de trop vous fier aux déclarations prospectives. Investissements Russell n'a aucune intention spécifique de mettre à jour une déclaration prospective à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres raisons.

Comme pour tous les fonds communs de placement, l'investissement dans ce fonds comporte des risques qui peuvent le rendre inapproprié pour vous, en fonction de vos objectifs de placement et de votre tolérance au risque. Si le fonds n'obtient pas les rendements escomptés, vous pourriez perdre une partie ou la totalité du capital investi. Veuillez lire le prospectus de ce fonds pour obtenir une description détaillée des risques associés à cet investissement.

Investissements Russell est le nom commercial d'un groupe d'entreprises dotées d'une administration commune, incluant Investissements Russell Canada Limitée.

La propriété d'Investissements Russell se compose comme suit : une participation majoritaire de fonds gérés par TA Associates et une participation minoritaire de fonds gérés par Reverence Capital Partners. Certaines employées d'Investissements Russell ainsi que Hamilton Lane, LLC détiennent également des participations minoritaires sans contrôle.

Droits d'auteur © Investissements Russell Canada Limitée 2025. Tous droits réservés.

Frank Russell Company est le titulaire des marques de commerce Russell contenues aux présentes et de tous les droits de marque liés aux marques commerciales Russell, et autorise les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell à les utiliser sous licence. Les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell ne sont en aucune façon affiliés à Frank Russell Company ni à toute autre entité exploitée sous la marque « FTSE RUSSELL ».

Date de la première publication : mars 2023. Révisé : janvier 2025.

RETAIL-04313 [EXP-01-2026]